

## Question de Marion MARTIN relative aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Madame la Préfète,

L'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024 est un évènement planétaire qu'il convient de réussir et nous devons tous être mobilisés vers cet objectif.

Dans votre rapport annuel, vous évoquez la mise en place en septembre 2022 d'un comité départemental sous votre égide, associant les services de l'État et les différentes collectivités. C'est un signe d'engagement louable mais qu'il convient de traduire par des actions concrètes.

Ainsi, quelle décision peut être prise pour réussir une vraie fête populaire dans notre département ? Comment l'État peut-il peser sur le Comité d'Organisation 2024 pour permettre l'accès des jeunes de nos villes aux compétitions ?

Nous serons à quelques kilomètres des lieux d'épreuves, comment imaginer que les Val-de-Marnais.e.s soient exclus de cet évènement !

L'État doit donc être aux côtés des collectivités pour financer tous les dispositifs permettant la popularisation de ces Jeux.

Parallèlement, si le Val-de-Marne n'accueille certes aucune compétition, il reste un Département labellisé « Terre de jeux » et est pleinement concerné par les choix gouvernementaux en rapport avec cet évènement sportif.

Ainsi, la réquisition de près de 3 000 logements étudiants - finalement suspendu par le tribunal administratif de Paris le jeudi 31 août 2023 -, ainsi que l'incitation au départ de milliers de personnes sans-abri hors de la région Île-de-France, affectent notre Département et constituent un réel sujet d'interrogation.

Les conséquences de la course au logement qui a suivi ces annonces doivent être limitées par de réelles mesures protégeant les personnes les plus démunies.

Principale solution d'hébergement d'urgence en Ile-de-France, l'offre hôtelière est réquisitionnée pour cet évènement international, au détriment des quelques 210 000 prises en charge de personnes sans-abris qu'elle permet.

Cette situation est d'autant plus alarmante que les mesures annoncées par l'Etat ne semblent pas suffire à anticiper cette situation. Les engagements de l'État pour fournir environ 3 600 places d'accueil pour les personnes sans-abri, réfugiés

et demandeurs d'asile sont bien en dessous des besoins réels. Les places ouvertes durant la crise sanitaire diminuent progressivement, le 115 est saturé d'appels, et les personnes les plus précaires voient leurs hébergements temporaires menacés et leur avenir incertain.

La course au logement qui découle de ces JO 2024 conduit à une flambée des prix et à une montée de la spéculation.

Alors que l'offre hôtelière est saturée et que les logements privés sont fortement sollicités, avec des prix excessifs - grimpant jusqu'à plus de 80% dans certaines communes -, la spéculation immobilière tend à s'intensifier en Val-de-Marne comme dans le reste de la Région Ile-de-France.

Aux vues de ces éléments, quelles actions le gouvernement compte-t-il entreprendre pour permettre un accueil digne aux personnes les plus démunies et pénalisées par les réquisitions de logement à venir ?

Quelles mesures, l'Etat envisage-t-il de prendre pour lutter contre cette flambée des prix dans le parc locatif et la spéculation liée à ces Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 ?

Attentifs aux éléments de réponse que vous nous apporterez, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de mes salutations respectueuses.

**Marion MARTIN**

Conseillère départementale - Canton de Vitry-sur-Seine 2